## La sobriété : l'obligée de la liturgie

Michel STEINMETZ

On est frappé de constater que le mot sobriété n'apparaît en tout et pour tout qu'une seule fois dans l'ensemble des textes conciliaires. Et encore au moment de parler, dans la *Constitution sur la sainte liturgie*, de la profession religieuse : « on élaborera un rite de la profession religieuse et de la rénovation des vœux en vue d'une plus grande unité, sobriété et dignité » (1)! Pourtant, tous les commentateurs sérieux et avisés de la réforme liturgique s'entendent pour dire qu'elle a fait œuvre de sobriété et appelé à plus de sobriété. L'absence du

terme demeure troublante. Faut-il croire que, malgré ce qu'on en a dit et fait, l'esprit du Concile trahisse sa lettre ? Assurément, non!

Le Concile énonce un principe fondamental qui devra guider la restauration de la liturgie encore à entre-

orendre:

« Les rites manifesteront une noble simplicité, seront d'une brièveté remarquable et éviteront les répétitions inutiles ; ils seront adaptés à la capacité de compréhension des fidèles et, en général, il n'y aura pas besoin de nombreuses explications pour les comprendre.» (2)

Sans que la sobriété soit explicitement nommée, on comprend d'emblée que la « noble simplicité » la sous-entend. Il importe de souligner l'adjectif qui renseigne sur la véritable nature de ce projet : il ne sera pas misérabiliste, il consistera à mettre en valeur la nature même de la liturgie. Il

> rejoint la manière même dont on envisage l'acte liturgique. La sobriété devient ars celebrandi, art de célébrer. À ce titre, on peut dire qu'elle devient l'obligée de la liturgie, comme on dit de quelqu'un qu'il est « votre

obligé ». La sobriété rend service à la liturgie : elle lui permet d'être ce qu'elle est. Elle participe, comme l'indiquent à la fois son sens latin et français, à sa tempérance, à sa retenue et à son dépouillement.

Le dépouillement n'est pas du misérabilisme liturgique

## Une liturgie de tempérance

Déjà selon Platon, la tempérance assure la maîtrise de la volonté sur les instincts et maintient les désirs dans les limites de l'honnêteté, procurant l'équilibre dans l'usage des biens<sup>(3)</sup>. En régime chrétien, le groupe de quatre vertus cardinales (tempérance, prudence, justice et courage), est complété par trois autres vertus dites « théologales » (foi, espérance et charité) qui les rendent plus parfaites. Les vertus humaines acquises par l'éducation, par des actes délibérés et par une persévérance toujours reprise dans l'effort, forgent, avec l'aide de Dieu, le caractère et donnent aisance dans la pratique du bien. Elles disposent toutes les puissances de l'être humain à communier à l'amour divin.

Parler de tempérance comme une vertu pour la liturgie, ce n'est pas assignée à cette dernière un but qu'elle n'a pas à atteindre. En soi, la liturgie est vertueuse! Par contre, celui qui la célèbre - quel que soit son ministère ou sa place dans l'assemblée - a besoin de se rappeler qu'il doit faire œuvre de tempérance. Sans tempérance, la liturgie risque d'être détournée à des fins particulières, pour des goûts personnels ou des options idéologiques, « projections de nos propres ambitions, de nos rêves dominateurs »(4). On pourrait repérer ici les dangers liés à une trop grande liberté par rapport aux livres liturgiques et aux rituels. Plus que d'entraver la liberté et bannir toute créativité, ils garantissent une heureuse distance entre mes désirs d'investir la liturgie et le projet propre qu'à la liturgie donc Dieu! - pour moi. Il est bon de rappeler aussi que la diversité de choix qu'ils proposent honore l'heureuse volonté que les mots de la célébration rejoignent bien un peuple concret et déterminé de croyants.

## Une liturgie de retenue

Si la sobriété est tempérance dans la maîtrise de soi, elle implique donc aussi une retenue. En liturgie, la retenue est gage de sacramentalité. Pour que fonctionne l'échange symbolique, il faut prendre de la distance.

« [...] La liturgie n'est pas exempte de dérapages à cet égard, dans la mesure où la sacramentalité perd l'équilibre. Le prêtre pourrait se prendre pour Dieu ou Jésus-Christ en personne. Chacun pourrait se prendre à son propre jeu. Le rite pourrait n'être considéré que comme prétexte à l'expression de la subjectivité des uns et des autres, ou comme moyen de produire de l'effervescence et de la ferveur. Bref, les participants pourraient perdre de vue la dimension proprement sacramentelle de leur présence, de *l'action liturgique.* » <sup>(5)</sup>

Un surinvestissement de son rôle liturgique peut devenir nocif dans la mesure où il ne renvoie qu'à soi et plus à Celui qui est l'origine et le but de la célébration elle-même. Cette retenue se vit dans l'attention à la parole et au ton de voix. Trop souvent, ceux qui ont à prendre la parole durant les célébrations hausse leur timbre de voix et font saturer l'espace par le truchement d'une mauvaise utilisation des moyens de sonorisation. Ils imposent à l'assemblée une véritable domination



auditive. Il arrive encore que les déplacements ou les gestes, les postures du corps prennent une telle emphase qu'il est impossible de percevoir que leur vocation première est de renvoyer à Dieu. Là encore, c'est une prise de possession physique de l'espace liturgique vécue dans la gesticulation. La retenue, sans devenir repli sur soi et oubli de la corporéité, offre de donner du relief à la célébration.

« La messe apparaît trop souvent à ceux qui y participent comme une route plus ou moins longue, mais plate et monotone, une sorte de piste uniforme. Or elle possède des temps forts et des temps de détente : elle est rythmée. Il faut faire surgir son relief. [...] Ce relief, elle le doit essentiellement à la structure liturgique elle-même. [...] le Mystère s'enveloppe chaque fois d'une expression singulière.» (6)

## Une liturgie de dépouillement

Parler de dépouillement en liturgie ne revient pas à parler de misérabilisme liturgique, ou d'une espèce



de paraître délibérément entretenu pour « faire pauvre ». Il s'agit avant tout d'une posture spirituelle éminemment pascale. Il ne s'agit pas tant de dépouiller la liturgie que de se dépouiller soi-même. Chose exigeante et difficile. C'est une manière de vivre au cœur même du Mystère de foi le cantique aux Philippiens :

Le Christ Jésus, ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes. Reconnu homme à son aspect, il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté... (Ph 2, 5-9)

L'extrême dépouillement réalisé ici et là à la suite de la réforme liturgique, n'a de sens que s'il est invitation au et traduction du dépouillement spirituellement vécu afin que Dieu y agisse comme il l'a fait pour Jésus dans le mystère de sa Pâque. Ce dépouillement est tout compte fait un vide plein de la présence de Dieu ; il est recentrement acharné sur l'essentiel. En liturgie, corps et esprit ont à s'y exercer. On

constate combien « une réforme liturgique ne consiste pas à modifier des choses, mais à changer des personnes, car le principale obstacle à la vie liturgique n'est point dans des rubriques inadaptées, il est dans la mentalité des chrétiens qui ne savent plus prier selon le rythme de l'Église ».<sup>(7)</sup>

Cet entraînement à l'essentiel sera heureux de pouvoir fixer son regard sur une seule croix, ne pas être troublé par plusieurs représentations de la Vierge Marie dans un périmètre restreint, de cerner combien – par exemple – la table de la Parole et celle de l'Eucharistie sont distinctes et pourtant inséparables. L'expérience tend à montrer que chaque fois qu'on s'efforce, par fidélité à l'Église, 'de coller au réel', c'est-à-dire de cerner au plus près le Mystère qui s'accomplit, on imprime de surcroît à toute l'assemblée son véritable mouvement humain. La sobriété se traduit en posture spirituelle et porte les fruits de grâce espérés.

a sobriété de la liturgie est un des Lobjets majeurs de la réforme liturgique. Même si, curieusement, le Concile n'emploie qu'une fois le terme, il est riche de sens. La sobriété se fonde dans la vertu e tempérance ; elle s'exprime dans une nécessaire retenue ; elle contribue à faire grandir le dépouillement spirituel du croyant pour offrir à Dieu l'espace suffisant pour que s'accomplisse en nous le mystère de Pâques.

L'enthousiasme qui a accompagné la mise en œuvre de la réforme de la liturgie ne suffit pas. La volonté de sobriété a en effet rendu les choses plus complexes et plus délicates. Quand l'accessoire tend à disparaître, l'essentiel se révèle plus fragile. « Il était plus simple d'exécuter les actions liturgiques comme cela était prescrit, que de chercher comment les mettre en œuvre à chaque fois de manière digne et adaptée, comme l'indique la PGMR. » (8) La sobriété qu'exige le registre sacramentel de la liturgie invite à « laisser passer plutôt qu'à faire passer ».

« Ce que feront de mieux le président, le lecteur, l'organiste, le chantre, c'est ce qui va leur échapper.[...] Plus un texte, une musique expriment des émotions fortes, plus le lecteur, l'orant, le musicien doivent s'effacer.» (9)

En s'effaçant, ils feront preuve d'une maîtrise d'un art de célébrer. En s'effaçant, ils laisseront Dieu agir à travers eux, dépossédés d'eux-mêmes. En s'effaçant, ils se dépouilleront comme le Christ, et sera rendu présent le Mystère pascal. C'est là tout l'enjeu de la sobriété en liturgie.

- (1) VATICAN II, Sacrosanctum Concilium, 80 : « Conficiatur praeterea ritus professionis religiosae et renovationis votorum, qui ad maiorem unitatem, sobrietatem et dignitatem conferat. »
- (2) VATICAN II, Sacrosanctum Concilium, 34.
- (3) Cf. PLATON, *Gorgias*, 493d-494a et Idem, *La République*, Livre IV, 430e-431b.
- (4) François MORLOT, « Une condition préalable à toute réforme liturgique : un changement de mentalité », *La Maison-Dieu*, 78, Paris : Cerf, 1964, p. 10.
- (5) Michel SCOUARNEC, « L'art de célébrer », La Maison-Dieu, 219, Paris : Cerf, 1999, p. 127.
- (6) Daniel PEZERIL, « L'initiation du peuple à la liturgie », La Maison-Dieu, 78, Paris : Cerf,

1964, p. 56-57.

- (7) François MORLOT, Idem, p. 7.
- (8) Michel SCOUARNEC, Idem, p. 135.
- (9) Michel SCOUARNEC, Idem, p. 136-137.